

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 21 novembre 2016**

Objet : Contractualisation de gré à gré d'IRU (Indefeasible Rights of Use – Droit irrévocable d'usage) NetCity Infra par Dorsal auprès d'Axione Limousin pour le département de la Haute-Vienne

L'an deux mille seize, le vingt et un novembre à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le 10 novembre, se réunit en session ordinaire, salle des commissions N°2, à l'Hôtel du Département de la Haute-Vienne, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 15

Présents : 8+3 procurations

Votants : 11 Pour

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président)	Conseiller départemental Haute-Vienne
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2 ^{ème} VP)	Conseiller Agglo Bassin Brive
Mme Hélène FAIVRE (3 ^{ème} VP) (procuration donnée à Mr Bost)	Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse
Mme Hélène ROME (5 ^{ème} VP)	Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze
Mr Eric CORREIA (6 ^{ème} VP)	Président Agglo Grand Guéret
Mr Yves RAYMONDAUD (7 ^{ème} VP)	Vice-Président Conseil Départemental Hte-Vienne
Mr Alain LAGARDE (secrétaire)	Conseiller communautaire Tulle
Mr Mathieu HAZOUARD	Conseiller Régional
Mr Christophe PATIER	Conseiller Régional
Mr Christian PRADAYROL (procuration donnée à Mr Patier)	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mme Valérie SIMONET (procuration donnée à Mme Rome)	Présidente du Conseil Départemental Creuse

Sont excusés :

Mr Gérard VANDENBROUCKE (1 ^{er} VP) (et sa suppléante)	Vice-Président de la Région ALPC
Mr Christian HANUS (4 ^{ème} VP) (et son suppléant)	Adjoint au Maire à la Ville de Limoges
Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)	Adjointe au maire de la Ville de Limoges
Mme Annie QUEYREL-PEYRAMAURE (et son suppléant)	Conseillère Départementale Corrèze

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Le conseil départemental de la Haute-Vienne a sollicité le syndicat mixte DORSAL afin d'étudier l'opportunité d'acquérir des droits d'usage exclusif de fibre optique noire (FON) pour l'exploitation d'un réseau fibre départemental spécifique aux collèges du département.

Le syndicat mixte contractualisera, de gré à gré, auprès de son délégataire Axione Limousin, pour le service NetCity Infra, pour 34 collèges.

Par convention, DORSAL octroiera gracieusement les droits d'usage ainsi acquis au conseil départemental de la Haute-Vienne.

Le conseil départemental de la Haute-Vienne souhaite bénéficier de ces droits d'usage pour ses 34 collèges.

Le montant total de souscription de ces 34 droits d'usage s'élève à 877 200 € TTC.

Des fonds FEDER seront mobilisés à hauteur de 50% sur les secteurs hors AMII. En zone AMII, c'est la Région Nouvelle Aquitaine qui interviendra à 50%.

Le plan de financement suivant est proposé :

NATURE DES RECETTES	MONTANT	POURCENTAGE
UNION EUROPEENNE	280 704,00 €	32,00 %
REGION NOUVELLE AQUITAINE	157 896,00 €	18,00 %
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE	438 600,00 €	50,00 %
TOTAL	877 200,00 €	100%

Après délibération, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité :

- **d'accepter le plan de financement de cette contractualisation de gré à gré d'IRU tel que défini dans le tableau ci-dessus pour le département de la Haute-Vienne,**
- **de donner autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,**
- **de donner autorisation au Président pour signer tout acte se rapportant à ce dossier.**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,



Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :

